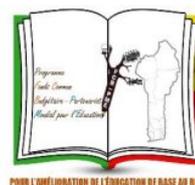




République du Bénin
Ministère des Enseignements Maternel et Primaire

Cabinet du Ministre

Unité d'Appui Technique et de Suivi
(UATS- PME – BENIN-RCSE)



POUR L'AMÉLIORATION DE L'ÉDUCATION DE BASE AU BÉNIN

Projet PME - BENIN en Riposte à la COVID-19 dans le Secteur de l'Éducation

DIRECTIVES POUR LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES EN CAS D'INONDATIONS OU DE CATASTROPHES/CHOC NATURELS

Bohicon, du 21 au 24 mars 2022



Mars 2022



Préface

La mise en œuvre du Plan sectoriel de l'éducation 2018-2030 exige entre autres, un milieu de travail sécurisé en tout temps où enseignants et apprenants sont à l'abri de toutes sortes de menaces à même d'affecter leur santé, leur intégrité physique et leur vie. Malheureusement, il est de ces perturbations d'ordre divers qui surviennent de la façon la plus inattendue et qui hypothèquent le bon déroulement des activités scolaires. C'est le cas des catastrophes naturelles telles que les inondations cycliques qui imposent chaque année scolaire, la reprise tardive des cours dans les milieux qui y sont exposés. Il en est de même de certaines pandémies telles que la COVID-19 qui a conduit à la fermeture des classes en 2020 pour mettre apprenants et enseignants à l'abri des affres de cette maladie mortelle. Si un calendrier scolaire spécifique existe pour rattraper tant soit peu ce qui peut l'être dans les zones inondables, presque rien n'a été pensé en amont pour juguler des crises majeures comme celle de la pandémie de la COVID-19. C'est le lieu de remercier les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en l'occurrence, le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) qui a mis des ressources à la disposition du Bénin pour aider les gouvernants à éliminer dans la mesure du possible, les désastres de ce mal. Ces fonds gérés avec rigueur à travers le projet dénommé PME en riposte à la COVID-19 ont effectivement aidé à entreprendre plusieurs actions à l'endroit du monde scolaire qui a vite renoué avec les activités scolaires conduites à leur terme sans grandes difficultés. Au nombre des activités réalisées par ce projet spécial, figure l'élaboration des ***DIRECTIVES POUR LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES EN CAS D'INONDATIONS OU DE CATASTROPHES/CHOCs NATURELS***.

En effet, ce document reprend à son compte, les différents documents de gestion de crise en milieu scolaire y compris la pandémie de la COVID-19. De ce fait, il devient par essence un guide pratique pour les usagers de l'école. Ils y trouveront des ressources essentielles susceptibles de les édifier avant, pendant et après toute crise/catastrophe à l'effet de minimiser ses impacts négatifs.

Le contenu du présent guide est explicite et bien structuré. Il couvre tous les domaines en même temps qu'il situe chaque partie prenante de l'école sur le rôle qui est le sien dans la synergie d'actions requise pour sauver l'école des conséquences fâcheuses de ces calamités. Le tableau récapitulatif qui s'y trouve facilite l'exploitation de cet outil de gestion de crise.

L'exploitation judicieuse de ce document, contribuera à coup sûr, à relever le défi d'une école sécurisée en tout temps pour un déroulement sans heurt des activités pédagogiques.

Vive l'École béninoise !



Pour Le Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire et PD,

Le Directeur de Cabinet

Dèwanou AVODAGBE

SOMMAIRE

PREFACE	2
I. SIGLES ET ACRONYMES	4
II. LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'ELABORATION DES DIRECTIVES.....	5
III. RESUME.....	6
1. INTRODUCTION.....	7
2. CLARIFICATION DE CONCEPTS	7
2.1. Catastrophe naturelle	7
2.2. La vulnérabilité.....	8
2.3. La résilience.....	9
2.4. Vulnérabilité et résilience : une asymétrie conceptuelle	10
3. ANALYSE DIAGNOSTIQUE.....	11
4. MESURES D'IMPACTS DES CATASTROPHES NATURELLES/CHOCS SUR LES APPRENANTS.....	12
5. TABLEAU RECAPITULATIF DES DIRECTIVES POUR LA CONTINUTE DES APPRENTISSAGES ET LA REOUVERTURE DES ETABLISSEMENTS EN CAS D'INONDATIONS ET/OU DES CATASTROPHES/CHOCS NATURELLES	13
6. CONCLUSION	22
7. QUELQUES DOCUMENTS ET BROCHURES DE REFERENCES	23

I. Sigles et acronymes

Sigles et acronymes	Définition
APE	Association des Parents d'Elèves
CE1	Cours élémentaire première année
CE2	Cours élémentaire deuxième année
CI	Cours d'Initiation
CM1	Cours Moyen première année
CM2	Cours Moyen deuxième année
COVID-19	Coronavirus 19. Au masculin il désigne le virus, au féminin désigne la maladie.
CP	Cours préparatoire
CRP	Chef de Région Pédagogique
CT	Conseiller Technique
DDEMP	Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire
DEM	Direction de l'Enseignement Maternel
DEP	Direction de l'Enseignement Primaire
DESG	Direction de l'Enseignement Secondaire Général
DIIP	Direction de l'Inspection et de l'Innovation Pédagogique
DPAF	Direction de la Planification de l'Administration et des Finances
DPSHPA	Direction de la Protection Sociale des Handicapés et des Personnes Agées
DSI	Direction du Système d'Information
INFRE	Institut National pour la Formation et la Recherche en Education
INIFRCF	Institut National d'Ingénierie pour la Formation et le Renforcement des Capacités des Formateurs
ODD4	Objectif de Développement Durable n°4
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PME	Partenariat Mondial pour l'Education
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
STP-PDDSE	Secrétariat Technique Permanent du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education
TdR	Termes de Références
TV	Télévision
UATS	Unité d'Appui Technique et de Suivi des Projets PME
UNDRO	United Nations Disaster Relief Organization

II. Liste des participants à l'atelier d'élaboration des directives

N°	Nom et Prénoms	Structure de provenance
01	HOUNLEYI Alain Dossou	Secrétaire Général du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP)
02	AGOSSA Blaise	Directeur de l'Enseignement Primaire (MEMP)
03	HOUNTONDI Edmond	Directeur de l'Enseignement Secondaire Général (MESTFP)
04	ADETONA J.E. Gabriel	Coordonnateur UATS/PME
05	IBRAHIMA Abdou	Spécialiste en Mesures de Sauvegarde Sociale, UATS/PME
06	HOUADJETO Justin	Assistant du DC /MEMP
07	OUSSOU KPANOU Reine	Représentante DG/INIFRCF/MESTFP
08	NONDICHAO Manhamadou	Chargé de Suivi de l'Enseignement Primaire au STP-PDDSE
09	ANDEMI Mora Alassane	Chargé de Suivi de l'Enseignement Maternel au STP-PDDSE
10	ANDEBI Madina	AR/Régisseur MEMP au STP-PDDSE
11	GUEZODJE Wilfrid	Représentant D/DEM/MEMP
12	DOHOU Pascal Cossi	Représentant D/INFRE/MEMP
13	KOUMANOU Euric	Représentant CSESEI, Direction de l'Enseignement Primaire (MEMP)

III. Résumé

Contre toute attente, la communauté internationale a subi de plein fouet, les conséquences drastiques d'une pandémie mortelle subite qui a bouleversé tous les secteurs de la vie humaine. Si cette pandémie a relativement épargné les pays en voie de développement, il n'en demeure pas moins qu'ils ont enregistré leur lot de désolation avec son cortège de perte en vies humaines mais aussi de perturbations majeures des activités économiques et sociales... La fermeture des classes et amphithéâtres décidée aux temps forts de la crise dans le souci de préserver la vie des apprenants et enseignants est une illustration de ce drame vécu également par les pays du sud dont le Bénin. Peu après, se rendant compte des conséquences néfastes qu'engendrerait cette fermeture des écoles sur une longue durée, des mesures urgentes ont été initiées pour atténuer le drame qui profilait à l'horizon. En effet, grâce à l'appui des Partenaires techniques et Financiers (PTF) en l'occurrence, le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME), plusieurs initiatives ont été prises au nombre desquelles figure en bonne place, le financement de l'élaboration de la *stratégie de continuité éducative en cas de chocs et de fermeture des écoles*. Il faut souligner que bien avant cette pandémie de COVID-19, le bon déroulement de l'année scolaire est souvent mis à mal dans certaines régions du pays par des catastrophes naturelles en l'occurrence, les inondations. Des approches de solution ont été pensées et mises en œuvre pour remédier tant soit peu à cette situation qui sabote chaque année, les efforts déployés çà et là par les différents acteurs de l'école béninoise.

Avec la pandémie de la COVID-19, les décideurs ont pensé capitaliser les différentes initiatives éparses existantes pour la gestion des catastrophes en milieu scolaire. Il s'agit de consolider l'essentiel de ces outils en un document unique de référence à l'usage des partenaires de l'école pour une gestion optimale de ces catastrophes en cas de leur survenue en milieu scolaire. Ainsi, est prise la décision d'élaborer les ***DIRECTIVES POUR LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES EN CAS D'INONDATIONS OU DE CATASTROPHES/CHOCs NATURELS***. Ce document réalisé en mars 2022 sur financement du projet PME-COVID-19, se veut être une référence pour les usagers de l'école qui y trouveront les bonnes conduites à tenir avant, pendant et après les différents sinistres susceptibles d'affecter le bon déroulement des activités pédagogiques. Ces directives peuvent être présentées en trois (3) grandes parties, à savoir : (i) Clarification des concepts; (ii) analyse diagnostique et (iii) Mesures d'impacts des catastrophes naturelles/chocs sur les apprenants. Un tableau récapitulatif est ensuite proposé pour servir de repérage rapide aux lecteurs. Ceux-ci y découvriront une structuration qui indique le rôle attendu de chacun des acteurs (Gouvernement, enseignants, apprenants, partenaires techniques et financiers, ONG, etc.) à titre préventif ou pendant les catastrophes. Ces rôles sont divers et variés et se rapportent à plusieurs dimensions, notamment : (i) la prise en charge psychosociale ; (ii) l'apprentissage à distance ; (iii) la sécurité environnementale ; (iv) la stratégie pédagogique et (v) les structures responsables.

Telle est la lecture synthétique qu'on peut faire de ce document pratique destiné aux différents usagers de l'école béninoise qui de plus en plus, s'arme d'outils de résilience aux chocs qui compromettent son essor.

1. Introduction

La mission dévolue à l'école consiste à assurer impérativement l'éducation et l'instruction aux enfants qu'elle reçoit. Même si à l'origine, la question de l'équité qui devrait gouverner invariablement l'accomplissement de cette mission semble ne pas être une exigence manifestement visée, il convient d'admettre avec force-conviction que l'ODD4, de par sa teneur qu'est « *assurer une éducation inclusive et de qualité sur un pied d'égalité et les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* » tient lieu d'un ressort venu lever irrévérablement toute équivoque.

Cependant, malgré le nouveau contexte ainsi créé, l'éducation, ce droit inaliénable reconnu à tout enfant, continue d'être mise à mal dans certaines localités de notre pays par l'intervention cyclique ou inattendue d'un certain nombre de catastrophes naturelles. Au nombre de celles-ci, la plus incriminée est l'inondation catastrophique qui provoque une véritable frustration individuelle face aux besoins de sécurité et de normalité des personnes qu'elle touche. De ce point de vue, elle se conçoit comme un objet de scandale et d'étonnement qui indigné au regard des représentations des fonctionnalités de la communauté. Dès lors, sa prévention et sa gestion constituent une préoccupation aussi bien pour la population victime que pour l'administration scolaire confrontée par-là, aux risques. Mais dans le même temps, il est à déplorer l'absence d'un document dédié à des directives en cohérence avec la réouverture des écoles impactées à l'effet de garantir une base équitable aux écoliers contraints de s'éloigner temporairement des salles de classe. C'est donc pour combler un tel vide et corriger l'injustice flagrante qui en découle, que l'Unité d'Appui Technique et de Suivi (UATS), grâce à la sollicitude des Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'éducation, s'est engagée dans l'élaboration des directives en vue d'une gestion optimale, dorénavant, des cas éventuels inondations et/ou de chocs catastrophiques au Bénin.

L'ultime ambition en souscrivant à la présente entreprise, est de contribuer à une meilleure gestion de l'impact des catastrophes, en l'occurrence les inondations, sur la communauté éducative concernée, ceci à travers la préconisation d'actions hardies dont la mise en œuvre cohérente atténuerait la vulnérabilité.

2. Clarification de concepts

Pour l'intelligence du présent document, il s'avère nécessaire de débayer le champ sémantique de quelques concepts

2.1. Catastrophe naturelle

Le terme **catastrophe** désigne les effets dommageables d'un phénomène brutal, durable ou intense, d'origine naturelle ou humaine. Il nous vient du grec ancien *καταστροφή* (« bouleversement » et « fin, dénouement »). Les conséquences de la catastrophe – le fait catastrophique – sont dans la fracture de la continuité organisée et du confort acquis. On distingue tout particulièrement les situations incluant pertes humaines et destructions à grande échelle.

La singularité et l'ampleur du désastre que provoquent les grandes catastrophes affectent les esprits des populations concernées. Aujourd'hui, elles apparaissent au travers des médias. Auparavant, elles entraient dans les mythes et légendes, à l'image du récit du déluge. Dans le théâtre grec, la catastrophe était la dernière des cinq parties de la tragédie, le dénouement où le héros recevait sa punition, généralement funeste (catharsis).

Les catastrophes ont souvent induit de nouvelles réflexions sur les moyens à mettre en œuvre pour les éviter ou pour en atténuer les effets désastreux. Ces réflexions, qui ont abouti notamment à la formulation du principe de précaution et de prévention, peuvent aboutir à la création de nouvelles normes ou de nouvelles dispositions légales, mais aussi à la mise en œuvre de moyens publics tels que les plans de prévention, les systèmes de détection (les tsunamis), les ouvrages de protection (digues, des barrages, des refuges...).

Vu sous l'angle de la réaction humaine, il n'y a pas une grande différence entre une catastrophe et un accident. L'accident est certes ponctuel et beaucoup plus individuel, mais sa fréquence entraîne des réactions comparables : normalisation, contrainte, moyens préventifs... (Exemple : c'est pour prévenir et réduire les accidents routiers que l'on normalise à travers le Code de la route et que l'on cherche à limiter les conséquences d'un choc : ceinture de sécurité, coussins gonflables, structures déformables...).

Il est possible de distinguer, schématiquement, deux familles de catastrophes par leurs causes :

- les catastrophes naturelles concernent des événements climatiques, sismiques ou astronomiques majeurs ;
- les catastrophes liées aux activités humaines, qui sont parfois bien plus dévastatrices.

La [Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations unies](#) définit la catastrophe la « rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants impacts et pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources. ».

Les catastrophes naturelles les plus fréquentes sont :

- | | |
|---|--------------------------|
| ➤ Inondation (la catastrophe naturelle la plus fréquente) | ➤ Glissement de terrain. |
| ➤ Tempête. | ➤ Sécheresse. |
| ➤ Tremblement de terre. | ➤ Incendie de forêt. |
| ➤ Température extrême (canicule). | ➤ Éruption volcanique. |

2.2. La vulnérabilité

La notion de vulnérabilité fait l'objet de compréhensions différentes suivant les points de vue et les domaines d'études. Elle est apparue au fur et à mesure de l'évolution des études sur les aléas naturels, au vu des conséquences dommageables parfois disproportionnées par rapport à l'intensité du phénomène naturel.

Il existe différents concepts d'analyse de la vulnérabilité. L'analyse qui se base sur l'approche des dommages potentiels ou de l'endommagement d'une part, et d'autre part, une analyse à orientation sociologique (d'Ercole, 1994), Thouret et d'Ercole, 1996, Metzger et d'Ercole, 2001) qui cherche à identifier les facteurs porteurs de vulnérabilité pour une société, tels que les facteurs socioculturels (modes de comportements vis-à-vis d'une crise, perception du danger, etc.), les facteurs techniques (mauvaise qualité des constructions, sous-dimensionnement et manque d'entretien des ouvrages, etc.). Les facteurs conjoncturels prennent en compte le lieu et le moment de l'occurrence de l'événement, les dysfonctionnements imprévisibles comme le blocage des moyens de communication, la défaillance des responsables à différents niveaux de la gestion de crise, etc. Enfin,

une approche psychologique qui définit la vulnérabilité comme l'état de moindre résistance aux nuisances et agressions et rend compte de la variabilité interindividuelle. La vulnérabilité évoque les sensibilités et les faiblesses patentes ou latentes immédiates ou différées et peut être comprise comme une capacité, ou incapacité, de résistance aux contraintes de l'environnement (Anaut, 2003). En sciences humaines, le terme de vulnérabilité (du latin vulnérable, blesser) est employé pour désigner des individus ou des groupes considérés comme « vulnérables » du fait de prédispositions à un dommage. Or, la question qui se pose est de savoir si ces différentes conceptions de la vulnérabilité ne sont pas à double tranchant pour les populations concernées. En effet, l'idée initiale est de comprendre la dimension d'une catastrophe afin de la réduire, mais on ne considère la vulnérabilité que sous un seul angle, en termes d'impact négatif. Anderson et Woodrow (1989) s'opposent à cette vision restrictive en prenant en compte les capacités, nommées aussi par Sen (1993) avec le néologisme « capacités ». Ils proposent dans le contexte de l'aide aux victimes un schéma d'analyse d'une situation basée sur les capacités et les vulnérabilités, et si, d'une part, la notion de vulnérabilité leur permet de comprendre pourquoi il y a eu catastrophe, quel a été son impact, pourquoi elle a atteint un groupe particulier et d'estimer le risque d'une future catastrophe, d'autre part, la notion de capacité permet de tenir compte du potentiel d'une population à se prendre en charge, que ce soit à l'échelle d'une communauté ou d'une nation et à faire face aux conséquences de l'événement.

2.3. La résilience

Utilisé à l'origine en métallurgie, le terme résilience désigne une qualité de matériaux qui tient à la fois de l'élasticité et de la fragilité, et qui se manifeste par leur capacité à retrouver leur état initial à la suite d'un choc ou d'une pression continue.

Dans le domaine de l'écologie, la résilience désigne la capacité qu'ont les systèmes vivants de se reconstituer, après avoir subi soit un choc violent, soit un stress continu qui semble les avoir détruits. Dubos (1997) décrit l'exemple de l'île de Krakatoa qui, un siècle après l'explosion dévastatrice du volcan, a retrouvé sa luxuriance et sa faune originelle sans intervention humaine.

Plus récemment, les expressions *resilient business* et *resilient community*, moins souvent utilisées en français, font leur apparition dans les publications américaines et canadiennes, lorsqu'il est question de mettre en évidence la capacité intrinsèque des entreprises, des organisations et des communautés à retrouver un état d'équilibre «soit leur état initial, soit un nouvel équilibre» qui leur permette de fonctionner après un désastre ou en présence d'un stress continu. La même définition se retrouve en économie. Dès lors, il est aisé de constater que la résilience vient compléter le concept de vulnérabilité en introduisant plus clairement l'action des personnes et le processus de conversion des potentialités en capacités (Paquet, 1999). Outre le fait de résister face à un choc, la résilience socio-économique se traduit par une amélioration durable de sa situation, par exemple une sortie durable de la pauvreté. La résilience de l'espèce ou d'un système, résulte ici de l'équilibre optimal entre une spécialisation adaptative complète et la tolérance à l'égard de la prolifération d'écarts par rapport à cette spécialisation, avec l'apparition des qualités différentes (Reichholf, 1991). Ces qualités peuvent demeurer sans effet sur le plan de la survie, ou être pour les individus, des facteurs de vulnérabilité, qui, pour l'espèce, constituent soit un avantage soit une assurance contre les changements brusques

des conditions ambiantes, qui modifieraient soudainement les règles de la survie et rendraient inaptes les individus les plus spécialisés. La théorie de l'évolution par sauts discontinus de Gould (1988) montre l'importance d'un tel mécanisme pour assurer la capacité d'une espèce à résister à un choc climatique et trouver un nouvel état d'équilibre. On notera l'analogie avec le fonctionnement du système immunitaire et les stratégies d'investissement de portefeuilles en bourse : deux domaines où la diversification est la première stratégie pour faire face à des fluctuations importantes et imprévues. Ces différentes définitions de la résilience ont des points communs qui marquent, néanmoins, une distance importante par rapport au sens premier du terme en métallurgie

La résilience se caractérise ensuite par une forme d'homéostasie ou de stabilisation qui permet aux systèmes de retrouver leurs conditions de départ ou de maintenir leurs fonctions initiales dans un environnement dynamique et changeant où interagissent un nombre important de forces, qui doivent être maintenues dans un équilibre plus ou moins fragile. La tolérance au stress fait apparaître des seuils, en deçà et au-delà desquels la structure se rompt ou éclate.

Là où la métallurgie voit dans la résilience une résistance due à la nature même de la matière, il s'agit maintenant d'une réaction d'un système qui met en jeu des contre-forces tenues en réserve pour refaire l'équilibre brisé ; ces forces modifient l'environnement de manière à préserver les conditions favorables au maintien des structures. On peut en inférer que la résilience qui est un processus complexe résultant de l'effet d'une interaction entre l'individu et son environnement, est fonction d'une combinaison de multiples facteurs (Werner, 1989) : les caractéristiques personnelles (sexe, capacités physique, cognitive et affective, stratégies d'adaptation), la qualité de la relation et du soutien offert par le réseau social, les expériences antérieures qui peuvent contribuer au développement des capacités d'adaptation. Il est à remarquer que la résilience est proche de celui de la prévention. Il est fondé, d'une part, sur la connaissance des facteurs qui exposent un individu ou la société à des situations négatives ou perturbatrices et, d'autre part, sur la connaissance des facteurs qui permettent de résister aux événements catastrophiques.

2.4. Vulnérabilité et résilience : une asymétrie conceptuelle

Au sens général, la vulnérabilité est la probabilité de voir sa situation ou ses conditions de vie se dégrader face aux fluctuations de la vie. Le risque étant omniprésent dans la vie de tous les jours, tout individu, en tout lieu et en tout temps, est plus ou moins vulnérable.

Toutefois, en restant sur la notion de vulnérabilité, les méthodes d'analyse diffèrent selon le concept utilisé. L'approche basée sur l'endommagement permet une prise en charge quantitative dont les limites apparaissent quand il s'agit par exemple de quantifier l'atteinte au patrimoine culturel, à l'environnement... A l'opposé, l'approche par les facteurs de vulnérabilité est qualitative, car elle se base sur l'analyse du fonctionnement d'une société et sur les paramètres qui agissent sur la vulnérabilité. L'école établit une synthèse de ces différents concepts de vulnérabilité et propose de la considérer comme un système réunissant les éléments vulnérables et les facteurs de vulnérabilité.

L'intérêt de cette démarche est de permettre l'identification des liens existants entre les deux composantes et le développement de stratégies d'action sur la vulnérabilité plus adaptées à la réalité

des situations. Elle pourrait découler en une approche semi quantitative de la vulnérabilité par le développement d'indicateurs basés sur la sélection des paramètres identifiés comme pertinents.

Pour analyser la vulnérabilité, il faut non seulement identifier les risques encourus par les individus, mais également l'ensemble de leurs capacités afin de voir s'ils peuvent tirer profit des possibilités qui leur sont offertes pour résister aux chocs négatifs. Rousseau (2003) propose l'équation suivante :
Vulnérabilité = Risque /Capabilité (V)

Si l'individu n'a pas les capacités nécessaires pour faire face aux risques et remonter la pente, il est vulnérable. Par contre, s'il arrive, au travers de ses capacités, à trouver des stratégies visant à se protéger contre le risque et à renforcer ses capacités, on dit qu'il est « résilient ». Cette forme de résistance est l'atout dont disposent les individus résilients face à l'adversité. Il s'ensuit que plus un individu est résilient, plus sa capacité de résistance à la suite d'un choc exogène est grande et moins il est vulnérable. Du point de vue psychosocial, l'évaluation de la vulnérabilité appelle la complémentarité dans l'appréciation des facteurs de risques mais également celle des facteurs de protection que l'individu peut mobiliser.

3. Analyse diagnostique

Il est évident que d'année en année, la montée des eaux dans les bassins fluviaux dans les localités du Bénin situées dans les communes immergées et/ou inondables telles que Sô-Ava, Aguégoués, Malanville, Karimama, Zagnanado, ...entraîne systématiquement une perturbation ou carrément un arrêt du déroulement normal des activités pédagogiques et didactiques.

Dans le même temps, dans les autres parties exondées du territoire national, les programmes d'études sont rigoureusement mis en œuvre conformément aux prévisions de l'emploi de temps, du calendrier scolaire et de l'arrêté portant organisation des évaluations dans nos salles de classe. Ainsi, il se note un terrible écart dans les performances des écoliers en zones exondées et ceux en zones inondées. Pour servir le besoin de la cause, de façon cyclique, dans le département de l'Atlantique et plus précisément dans des écoles sises dans les communes de Calavi, Sô-Ava, du mois de septembre au mois de novembre, en dépit des efforts combinés du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), tous les écoliers du Cours d'Initiation (CI) au Cours Moyen deuxième année (CM2) ne vont pas à l'école. De même, dans le département de l'Ouémé en l'occurrence dans les Aguégoués, ces inondations éloignent systématiquement les écoliers et leurs enseignants des écoles.

Dans l'Alibori notamment dans des écoles des communes de Malanville et de Karimama et dans le département du Borgou, plus exactement dans des écoles situées dans les communes de Tchaourou, le même manège s'observe. Ces indicateurs révèlent à suffisance l'existence de déficit notoire en termes d'acquis scolaires dont l'accumulation dresse absolument le lit à la chute drastique du niveau de ces écoliers. Or, au regard des exigences contenues dans l'ODD4, le Bénin s'est résolument engagé pour assurer réellement une éducation inclusive et de qualité suivant le principe intangible de l'équité. Dans cet ordre d'idées, il faudrait rompre d'emblée avec tout immobilisme en face de la situation morose des écoliers évoluant dans les zones inondables voire inondées et envisager des mécanismes d'une égalisation des chances en arrimage avec la gestion prospective à nourrir désormais. A cet effet, il n'est donc plus concevable, de ne pouvoir explorer, dans une démarche

d'anticipation, les voies et moyens susceptibles de préparer à tout point de vue les écoliers et les enseignants de ces zones à affronter désormais, avec une sérénité avérée, les périodes de désastre par eux vécues habituellement.

4. Mesures d'impacts des catastrophes naturelles/chocs sur les apprenants

Nul ne peut nier les conséquences incalculables des inondations sur les populations victimes en général et les écoliers en particulier. Par endroits d'ailleurs, les populations sont parfois contraintes d'abandonner les habitations pour sauver leur vie. Dans leur déplacements des pertes diverses sont enregistrées dans les domaines de l'agriculture, l'élevage et la pêche. C'est dans ces conditions que des cahiers, des livres et autres outils de travail des écoliers sont charriés par les courants d'eau pour des destinations inconnues. Cela explique le fait que chaque année, les parents et leurs enfants sont profondément anxieux. Le cas des écoliers est prégnant avec son cortège d'angoisse, de peur et de stress sous lequel ils ploient.

5. Tableau récapitulatif des directives pour la continuité des apprentissages et la réouverture des établissements en cas d'inondations et/ou des catastrophes/chocs naturelles

PRINCIPAUX ACTEURS	PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE	APPRENTISSAGE A DISTANCE	SECURITE ENVIRONNEMENTALE	STRATEGIE PEDAGOGIQUE	STRUCTURES RESPONSABLES
PREVENTION					
GOVERNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser les acteurs des écoles et collèges (APE, élèves, enseignants, vendeuses et les membres de l'administration scolaire, etc.) - Sensibiliser les acteurs de l'école à l'appropriation du contenu de la stratégie nationale pour la continuité de l'éducation et de l'apprentissage à utiliser en cas de chocs et de fermeture des écoles. -Mettre à disposition des spécialistes pour une préparation psychologique de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> -Réorienter les activités pédagogiques (identifier les savoirs essentiels) -Réaménager les emplois de temps. -Identifier et former les enseignants. -Produire des contenus pédagogiques multimédia. -Conservation et mise à jour des contenus. -Mise en place d'un dispositif matériel et technique adéquat. -Renforcement des capacités des personnels de la 	<ul style="list-style-type: none"> -Réajuster les normes d'équipement des écoles et collèges des zones ciblées -Créer des infirmeries dans les complexes scolaires à plus de cinq cents (500) apprenants et dans les collèges qui n'en disposent pas. -Adapter les constructions d'infrastructures aux normes d'hygiène sécuritaires. -Prévoir les équipements d'hygiène et de protection au profit de la communauté éducative. -Engager des gardiens pour la surveillance et la protection scolaire. - Assurer la couverture végétale des écoles et 	<ul style="list-style-type: none"> -Intégrer les directives pour la continuité des apprentissages en cas d'inondation dans les formations initiale et continue des enseignants. -Actualiser les curricula (référentiels métiers, référentiels des compétences, référentiels de formation, référentiels d'évaluation, guide pédagogique, guide d'organisation pédagogique et matérielle) -Planifier les formations et 	MEMP/ MESTFP/ MASM, MISP, MCVDD

PRINCIPAUX ACTEURS	PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE	APPRENTISSAGE A DISTANCE	SECURITE ENVIRONNEMENTALE	STRATEGIE PEDAGOGIQUE	STRUCTURES RESPONSABLES
	<ul style="list-style-type: none"> -Former les enseignants des zones ciblées. -Dynamiser les comités de gestion des catastrophes en milieu scolaire et veiller à leur opérationnalisation (cf stratégie nationale ANPC 2019-2030) - disséminer les textes existants en matière de gestion des catastrophes (cf ANPC 2019-2030) 	radio scolaire et éducative et de la DSI	collèges avec des espèces appropriées.	<ul style="list-style-type: none"> recyclages. -Prévoir des formations à l'intention des enseignants sur la mise en œuvre des présentes directives. 	
-COMMUNAUTES	<ul style="list-style-type: none"> -Impliquer les communautés dans la sensibilisation des apprenants. -Procéder à une réorganisation/dynamisation structurelle -Relancer des réunions périodiques -Etablir et exécuter un plan périodique de réflexions et d'actions. 	-Disposer d'un équipement (radio, télévision) pour faire suivre les cours à distance.	<ul style="list-style-type: none"> -Prévoir des dispositions pour protéger les domaines scolaires. -Entretien des infrastructures de l'école et ses abords immédiats. 	-	Instances de quartier et des mairies/APE/
ENSEIGNANTS	-Se préparer à réinvestir les séances de	-S'informer et informer les	Veiller à l'entretien des infrastructures des écoles	-Réinvestir les différents acquis des	Ecole/Collège, Circonscription

PRINCIPAUX ACTEURS	PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE	APPRENTISSAGE A DISTANCE	SECURITE ENVIRONNEMENTALE	STRATEGIE PEDAGOGIQUE	STRUCTURES RESPONSABLES
	sensibilisation et de formation sur le terrain. -Participer à l'identification des apprenants les plus vulnérables pour une meilleure prise en charge.	apprenants et les parents d'élèves sur l'existence des canaux d'information disponible.	et collèges.et de leurs abords immédiats. -Assurer l'hygiène et l'assainissement des écoles et collèges conformément à la politique sanitaire en milieu scolaire. -Veiller à l'entretien des plans mis en terre	formations pédagogiques.	scolaire, DDEMP, DDESTFP
APPRENANTS	Développer des prédispositions à faire face aux catastrophes.	-Disponibilité à suivre les cours à distance	-Nettoyage régulier de l'école et ses abords immédiats. -Participer à l'entretien des plans mis en terre.	-	Ecole/collège Comité et Brigade scolaire environnemental
PARTENAIRES	-Appui technique et financier	-Appui technique et financier	- Appui technique et financier	-Appui technique et financier	PTFs et ONG du secteur éducatif
STRATEGIES DE GESTION DES CATASTROPHES/CHOCS					
GOUVERNEMENT	-Activer les membres du comité national chargé de la gestion des catastrophes (police sanitaire, agents de santé, psychologues, forces de sécurité, sapeurs-pompiers, forces navales,	-Mettre à disposition des ressources et création des conditions nécessaires à la mise en œuvre des recommandations de la Stratégie nationale pour la continuité de l'éducation et de	- Coordonner la mise en œuvre de la politique de réduction de risque des catastrophes - Concourir à la sécurité publique en cas de catastrophes -Organiser des secours et contribuer à la sécurité	-Instruire les ministères sectoriels en charge de l'éducation pour la mise en œuvre des mesures et recommandations relatives à la continuité de	-Gouvernement ; -Ministères sectoriels en charge de l'éducation ; - Comité interministériel de la gestion des crises ;

PRINCIPAUX ACTEURS	PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE	APPRENTISSAGE A DISTANCE	SECURITE ENVIRONNEMENTALE	STRATEGIE PEDAGOGIQUE	STRUCTURES RESPONSABLES
	<p>assistants sociaux...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Instruire le Ministère en charge de la famille et des affaires sociales à : - assurer la Coordination de l'assistance sociale des sinistrés -Contribuer à la promotion de la protection sociale des plus pauvres contre les risques 	<p>l'apprentissage à utiliser en cas de chocs et de fermeture des écoles</p>	<p>civile.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réhabiliter des infrastructures. - Assurer les secours sanitaires à travers les structures déconcentrées -Ravitailer les zones affectées en eau potable -Instruire le Ministère en charge de l'environnement à : -Contribuer à la prévision de la dynamique environnementale et à la protection de l'environnement -Contribuer à l'évaluation de l'impact environnemental et à la restauration des écosystèmes impactés -Mobiliser l'aide internationale 	<p>l'éducation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Affecter des ressources nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations et actions pour la continuité de l'éducation. Entre autres : l'élaboration calendriers, programmes, planification et emplois de temps spéciaux, -formation des enseignants à l'utilisation des programmes, planifications et emplois de temps spéciaux -Former et recycler en urgence pour le renforcement des capacités professionnelles et opérationnelles normalement mutés dans les zones ciblées. 	<p>Ministère en charge de l'eau</p> <p>Ministère en charge de la coopération</p> <p>Ministère en charge du Cadre de vie</p> <p>MASM</p> <p>MISP</p>

PRINCIPAUX ACTEURS	PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE	APPRENTISSAGE A DISTANCE	SECURITE ENVIRONNEMENTALE	STRATEGIE PEDAGOGIQUE	STRUCTURES RESPONSABLES
COMMUNAUTES	<ul style="list-style-type: none"> -Activer des comités de crise au niveau déconcentré (quartier/village, arrondissement, commune, département) -Renforcer la synergie d'actions entre la communauté à la base et le comité de crise au niveau déconcentré pour une bonne mise en œuvre des décisions du comité national de gestion des catastrophes à travers des actions de sensibilisation, d'information, d'assistances diverses... 	<ul style="list-style-type: none"> -S'approprier et mettre en œuvre des mesures/recommandations pour accompagner les apprenants dans l'apprentissage à distance (mise à contribution des radios communautaires, des salles multimédias)¹ 	<ul style="list-style-type: none"> - Relayer/décliner la mise en œuvre de la stratégie de réduction des risques au niveau communal. -élaborer et mettre en œuvre le plan de contingence communale -Mettre à contribution les ONG et associations pour la : -mobilisation et la gestion de l'aide aux communes... 	<ul style="list-style-type: none"> -Accompagner les enseignants dans la gestion des sacrifices induits par les catastrophes pour une meilleure prise en charge des apprenants -Faire le suivi en vue du renforcement des apprenants à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> - Élus locaux (Maires, Chefs d'Arrondissement) Chefs de quartier et de village) -conseil administratif départemental ; -cadre de concertation de l'éducation -coordination APE
ENSEIGNANTS	<ul style="list-style-type: none"> -Être plus attentifs aux comportements des apprenants -se rendre plus disponibles pour assister les apprenants 	<ul style="list-style-type: none"> -animer les cours par les canaux appropriés (radio, TV, journaux écrits...) -suivre avec les parents d'apprenants les feuilles de route 	<ul style="list-style-type: none"> -Relayer et promouvoir les mesures et recommandations officielles en matière d'hygiène, assainissement, sécurité et environnement -Consolider et enrichir les échanges avec les 	<ul style="list-style-type: none"> -S'approprier les calendriers, programmes, planification et emplois de temps spéciaux et participation aux diverses formations 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole/Collège, Circonscription Scolaire/DDEMP/DDESTFP

¹ Cf. Stratégie nationale pour la continuité de l'éducation et de l'apprentissage à utiliser en cas de chocs et de fermeture des écoles

PRINCIPAUX ACTEURS	PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE	APPRENTISSAGE A DISTANCE	SECURITE ENVIRONNEMENTALE	STRATEGIE PEDAGOGIQUE	STRUCTURES RESPONSABLES
	<p>-signaler au comité de crise, les cas suspects pour une prise en charge diligente et adéquate</p> <p>-échanger en permanence avec les enfants pour les rassurer.</p>	<p>sur la formation à distance et leur calendrier de diffusion²</p>	<p>apprenants et la communauté sur les mesures et recommandations en matière d'hygiène d'assainissement, de sécurité et d'environnement</p>	<p>et recyclages de mise en œuvre</p> <p>-Exploiter judicieusement les calendriers, programmes, planification et emplois de temps spéciaux</p> <p>-Assurer la présence, l'exactitude et la régularité des enseignants au cours</p> <p>-Rendre disponibles et faire consentir des sacrifices aux enseignants aux cours</p> <p>-Mettre en œuvre strictement les recommandations pour assurer la continuité de l'éducation</p>	

² cf. Stratégie nationale pour la continuité de l'éducation et de l'apprentissage à utiliser en cas de chocs et de fermeture des écoles

PRINCIPAUX ACTEURS	PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE	APPRENTISSAGE A DISTANCE	SECURITE ENVIRONNEMENTALE	STRATEGIE PEDAGOGIQUE	STRUCTURES RESPONSABLES
APPRENANTS	-Se conformer aux conseils et recommandations de toutes les parties prenantes (parents, enseignants, élus locaux, administration scolaire...)	-Se rendre disponibles pour suivre les cours à distance.	-Se conformer aux conseils et recommandations de toutes les parties prenantes (parents, enseignants, élus locaux, administration scolaire...) sur les mesures et recommandations en matière d'hygiène, d'assainissement, de sécurité et d'environnement.	Présence, exactitude et assiduité aux cours	- Ecoles - Collèges/Lycées -
PARTENAIRES	-Appuyer techniquement et financièrement la mise en œuvre des mesures et actions psychosociales -consolider la veille citoyenne et appuyer les plaidoyers y afférents	-Appuyer techniquement et financièrement la mise en œuvre des mesures et actions relatives à l'enseignement à distance -Consolider la veille citoyenne et promouvoir des plaidoyers	-Appuyer techniquement et financièrement la mise en œuvre des mesures et actions relatives à : l'éducation l'hygiène, l'assainissement, la sécurité et l'environnement en milieu scolaire -consolider la veille citoyenne et promouvoir les plaidoyers	-Appuyer techniquement et financièrement la mise en œuvre des mesures et actions relatives à la stratégie pédagogique -Consolider la veille citoyenne et promouvoir les plaidoyers	- Projets - Programmes - ONG actifs du secteur de la santé - Partenaires sociaux - ONG intervenant dans le système éducatif -cellules genre et environnement des ministères en charge de l'éducation
MECANISME DE GESTION POST INONDATIONS					
GOVERNEMENT	-Elaborer des outils d'évaluation et les	--Elaborer des outils d'évaluation et les	-Elaborer des outils d'évaluation et les utiliser	-Elaborer des outils d'évaluation et les	-MISP, Ministères en charge de

PRINCIPAUX ACTEURS	PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE	APPRENTISSAGE A DISTANCE	SECURITE ENVIRONNEMENTALE	STRATEGIE PEDAGOGIQUE	STRUCTURES RESPONSABLES
	<p>utiliser à bon escient</p> <p>-Capitaliser et pérenniser les bonnes expériences</p> <p>- Réaliser une étude d'impact (bi ou triennale) et en diffuser les résultats</p>	<p>utiliser à bon escient</p> <p>-Capitaliser et pérenniser les bonnes expériences</p> <p>-Réaliser une étude d'impact (bi ou triennale) et en diffuser les résultats</p>	<p>à bon escient</p> <p>-Capitaliser et pérenniser les bonnes expériences</p> <p>-réaliser une étude d'impact (bi ou triennale) et en diffuser les résultats</p>	<p>utiliser à bon escient</p> <p>-Capitaliser et pérenniser les bonnes expériences à travers l'adoption des savoirs essentiels</p> <p>-réaliser une étude d'impact (bi ou triennale) et en diffuser les résultats</p>	l'éducation
COMMUNAUTES	<p>-Participer à l'administration des outils d'évaluation et les utiliser à bon escient</p> <p>-Prendre connaissance des résultats des études</p> <p>-Capitaliser et pérenniser les bonnes expériences.</p>	<p>-Capitaliser et pérenniser les bonnes expériences</p>	<p>-Poursuivre et développer les bonnes expériences</p>	<p>- Poursuivre et développer les bonnes expériences</p>	Ecole/collège, Circonscription scolaire, DDEMP DDESTFP
ENSEIGNANTS	<p>-Faire le suivi des apprenants affectés/les plus vulnérables</p>	<p>Poursuivre et développer les bonnes expériences</p>	<p>-Renforcer les mesures d'hygiène</p>	<p>Poursuivre et développer les bonnes expériences</p>	Ecole/collège, Circonscription scolaire, DDEMP DDESTFP
APPRENANTS	<p>-Développer la confiance et l'estime de soi</p>	<p>Poursuivre et développer les bonnes expériences</p>	<p>Poursuivre et développer les bonnes expériences</p>	<p>Poursuivre et développer les bonnes expériences</p>	Ecole/collège, Circonscription scolaire, DDEMP DDESTFP

PRINCIPAUX ACTEURS	PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE	APPRENTISSAGE A DISTANCE	SECURITE ENVIRONNEMENTALE	STRATEGIE PEDAGOGIQUE	STRUCTURES RESPONSABLES
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> -Financer les différentes études d'impact des actions engagées - Soutenir la mise en œuvre de stratégies innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> -Financer les différentes études d'impact des actions engagées - Soutenir la mise en œuvre de stratégies innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> -Financer les différentes études d'impact des actions engagées - Soutenir la mise en œuvre de stratégies innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> -Financer les différentes études d'impact des actions engagées - Soutenir la mise en œuvre de stratégies innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> - PTFs et ONG du secteur éducatif

6. Conclusion

Le branle-bas général habituellement causé par les inondations et/ou chocs naturels avec des conséquences parfois dramatiques mérite que l'on s'y penche sérieusement. Pour cela, il faut pouvoir recourir désormais à des mécanismes favorables à une gestion optimale de ces inondations/chocs en vue de minorer substantiellement leurs conséquences sur les communautés éducatives. Il est donc clair que la dynamique ouverte par l'élaboration et la mise en œuvre des présentes directives y trouve ses racines. Dans cette optique, la conciliation intime des méthodes préventives et celles curatives qui participe absolument d'un souci de justice et d'équité doit être désormais actée dans l'unique dessein de préserver durablement l'état du psychisme de nos enseignants et écoliers sans occulter la continuité éducative. Cela interpelle davantage l'engagement de toutes les parties prenantes dans l'objectif d'une mise en œuvre cohérente de l'ensemble desdites directives pour le plus grand bonheur de la performance du système éducatif béninois.

7. Quelques documents et brochures de références

- ☞ DEP/MEMP ; Document d'orientation pour la réorganisation des activités pédagogiques
- ☞ DEP/MEMP ; Guide de formation de base sur l'appui psychologique en milieu scolaire
- ☞ 50M WSP (2021), Gestion des Risques
- ☞ DEP/MEMP ; Les emplois du temps CI-CP, CE1-CE2 ; CM1-CM2.
- ☞ MISP/ANPC ; Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes (2019-2030)
- ☞ UATS/PME ; Guide méthodologique du mécanisme d'identification des apprenants vulnérables et à risque en milieu scolaire ;
- ☞ UATS/PME ; Stratégie nationale pour la continuité de l'éducation et de l'apprentissage à utiliser en cas de chocs et de fermeture des écoles ;
- ☞